

COMMUNE
de
LIMERSHEIM
67150



Tel / Fax: 03 88 64 27 67

E-mail: mairie-limersheim@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 9 novembre 2010
à la mairie à 20 h 00**

A l'ouverture de la séance du Conseil Municipal

08/15

Etaient présents : René STAUB, Maire
Etienne BINNERT
René GLASSER
Christophe HUGEL
Chantal DIEBOLT
François OTT
Philippe SCHAAL
Christine WACH

Absents excusés : Hyacinthe HUGEL
Sébastien HURSTEL
Michel MUTSCHLER
Françoise SCHROEDER

Absents : Angélique ANGELO
Philippe KIEFFER
Jean Marie LUTZ

Participait également : Laetitia GELDREICH

Secrétaire de la séance : René GLASSER

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 10, remercie tous les membres de leur présence.

1. Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 12 octobre 2010 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Il est procédé à la signature du registre des séances du conseil municipal.

2. Rapport des commissions

Commission PLU

Emplacement réservé Monsieur Auguste MUTSHCLER

René GLASSER a réuni la commission jeudi 4 novembre 2010 suite à un courrier venant des héritiers de Monsieur Auguste MUTSCHLER.

Sur le terrain de Monsieur Mutschler figure un emplacement réservé mise en place par la commune lors de l'exécution du PLU en 2003. Les héritiers demandent donc, dans ce courrier, si la commune souhaite acquérir cet emplacement ou si elle opte pour le droit de délaissement.

La commission propose au conseil municipal d'opter pour le droit de délaissement. Le conseil municipal approuve à l'unanimité, l'emplacement réservé sera donc supprimé lors de la modification n° 1 du PLU au courant de l'année 2011. Un courrier sera fait aux héritiers pour les informer du choix du Conseil Municipal.

Ferme FENDER

Monsieur le Maire et Monsieur René GLASSER ont rencontré le 26 octobre 2010 Monsieur GAUGLER, Directeur de l'E.P.F (Etablissement Foncier du Bas-Rhin), et Monsieur HOFF, Directeur de VIAHABITAT 67 (GIE du Pôle Départementale de l'Aménagement et de l'Habitat).

Monsieur GAUGLER nous informe que l'E.P.F est prêt d'acquérir la ferme FENDER pour y construire des logements aidés et à réaliser une voirie (emplacement réservé au PLU). Cette décision a été actée au Conseil d'Administration du 15 septembre 2010 sous la présidence de Monsieur Joseph OSTERMANN, Président de l'E.P.F.

Le GIE VIAHABITAT (regroupant des bailleurs sociaux et des aménageurs) va suivre ce dossier. Monsieur HOFF va mandater un architecte pour faire des avants projets.

La commune rappelle les différents objectifs à atteindre:

- Sauvegarde du patrimoine
- Création de logements pour les jeunes du village
- Création de logements accessible et adaptés aux personnes âgées avec jardin privatif
- Création d'une voirie
- Un projet de taille humaine qui rentre dans le cadre de l'environnement de Limersheim.

Monsieur GAUGLER nous soumet également l'opportunité d'acquérir une parcelle située en zone IIAU appartenant au même propriétaire pour y créer une réserve foncière, par ce fait l'E.P.F va contacter le service du domaine pour déterminer la valeur vénale.

La commission, après avoir pris connaissance de tous ces points, propose au Conseil Municipal d'attendre de voir les avants projets pour juger du projet final et rappelle que la commune à toujours le droit de préemption en cas de vente. Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition.

Pour l'achat du terrain en réserve foncière, la commission est mitigée, cela risquerait d'aller à l'encontre des objectifs de développement dans le court et moyen terme.

Commission Urbanisme

La commission s'est réunie le 8 novembre 2010.

Réfection de la 1^{ère} tranche de la rue Circulaire

Christophe HUGEL presse 3 études de chiffrage pour la prévision du budget 2011 :

1) Etude financier du bureau Francis THIEFAINE

- 900 m² de voirie avec trottoirs et caniveaux, réseaux secs, éclairage publique : 73 400 € HT
- 350 m² de voirie et trottoirs devant la laiterie : 24 600 € HT

2) Chiffrage du SDEA d'après le tableau quantitatif de référence décomposé en 3 Zones

- Zone 1 : 505 m² de voirie, 156 m² trottoir de droite, 166 m² trottoir de gauche
Dédution faite de la part du SDEA et du Syndicat des eaux : 10 225 € HT
- Zone 2 : prise en charge en totalité par le SDEA
- Zone 3 : 70 m² de trottoir à coté de la laiterie : 900 € HT

3) Devis de la ST Vogel de Scherwiller d'après le tableau quantitatif de référence

- Zone 1 : 505 m² de voirie, 156 m² trottoir de droite, 166 m² trottoir de gauche : 25 600 € HT
Restant à déduire la part du SDEA et du Syndicat des eaux
- Zone 2 : 182 m² de voirie (pas de trottoir) : 3 421 € HT
Restant à déduire la part du SDEA et du Syndicat des eaux
- Zone 3 : 70 m² de trottoir à coté de la laiterie 2 606 € HT

La commission propose donc de prévoir un budget comme suit :

- 45 000 € TTC : réfection de la voirie et le réseau sec
- 7 000 € TTC : 2 poteaux d'incendie
- 5 000 € TTC : regard d'assainissement

Tranche éclairage public

Les UME ont établi un devis pour le remplacement des 3 lanternes du 26 au 30 rue Circulaire pour un montant TTC de 4 100 €. Ce devis comprend la mise en place, la fourniture des consoles et le démontage des anciennes lanternes.

La société AGECO a également établie un devis pour les lanternes de type éolum pour un montant TTC de 1 500 €.

Peinture de route rouge et blanche

Prévoir l'achat de peinture de route rouge et blanc pour la mise en peinture des couvercles de puit d'incendie et l'emplacement stationnement interdit devant le local pompier. (2 X 30 litres) 400€ TTC

Matériel communal

Prévoir l'achat d'un nettoyeur haute pression 800€ TTC

Commission Relation Publique et Vie Scolaire

Site Web de Limersheim

Deux réunions de travail sont programmées :

- le 01 novembre 2010
- le 27 novembre 2010, une séance plus longue de 8h30 à 11h30 lors de la banque alimentaire.

Une réunion de présentation du site est programmée le 14 janvier 2011 à 20 heures au Foyer-Club pour l'ensemble des responsable des associations.

Cérémonie au monument aux morts le Dimanche 31 octobre 2010 à 11h30

Autant de monde que le soir, toutefois, la nuit, les torches donnent une tonalité différentes à cette manifestation. Pour la réception, la nouvelle formule remplace avantageusement l'ancienne.

Qui ? Quand ? Quoi ?

Diffusion dans le village comme prévue, Lundi 08 octobre 2010. Sur le fond, certains rappels sont indispensables. Par contre, il ne fallait pas alourdir le document par l'ensemble des problématiques du vivre ensemble. L'ensemble est une réussite, belle présentation. Le coût est moitié moindre par rapport à une impression au CAT de la Ganzau.

Une nouvelle publication devrait intervenir fin mars, début avril 2011.

Piano de Mme Vigneron

Le déménagement à été fait le 24 octobre dernier avec l'aide de quelques parents d'élèves et la logistique des sapeurs pompiers. Nous adresserons une lettre de remerciement à Mme Vigneron et mettrons un mot dans le bulletin municipal 2010.

Repas des personnes âgées

Le coût du menu retenu est de 14,20 € et 0,60 € pour le pain. La confirmation écrite au traiteur a été faite il y a quelques jours. Une réunion est programmée le Mardi 30 novembre 2010 pour faire le bilan des inscrits et quantifier les divers achats que feront Chantal Diebolt et Christine Wach.

Pour l'animation, la chorale interviendra comme d'habitude et Etienne Binnert présentera quelques photos de son périple au Portugal.

Seul André Fender est en ce moment en maison de retraite. Etienne Binnert se rendra à Rhinau avant la fête de Noël pour lui remettre un paquet.

Demande de subvention pour le projet de classe transplantée

Demande de la directrice pour une aide financière pour le projet de classe transplantée du 24 au 28 janvier 2011 à Quieux dans les Vosges. Le montant de la subvention est de : 44 enfants x 5 jours x 5 € = 1 100 €

La commission propose de ne pas attribuer d'enveloppe pour l'acquisition d'équipement en matériel en 2011.

Adopté à l'unanimité

Un courrier sera fait à la directrice de l'école.

Le bulletin municipale 2010

Le sommaire est fait. Les rédacteurs ont tous été contacté de la date de retour des articles.

3. Contenu de l'astreinte de M. Yann STIEGER, adjoint technique 2ème classe

Monsieur Yann STIEGER, employé en tant qu'adjoint technique 2^{ème} classe, est très souvent sollicité en dehors de ses heures de travail, le week-end, le matin tôt avant la prise de ses fonctions et en soirée. Pour accéder aux différents lieux de stockage du matériel des associations, pour les interventions hivernales (nettoyage des rues, salage autour des bâtiments publics...) et sur la sollicitation des élus pour diverses interventions non prévues

Au vue de ses contraintes imposées à Monsieur Yann STIEGER, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre en place une indemnité d'astreinte à Monsieur Yann STIEGER

Adopté à l'unanimité.

4. Divers

Monsieur Staerck du Syndicat des Eaux Ehn, Andlau et Scheer passera le 19 novembre 2010 pour marquer les arbres à couper le long du Neugraben.

La marche de la Saint Ludan se déroulera le samedi 27 novembre 2010 à 17h.

Mathilde SCHAAL aura 80 ans le 7 décembre 2010.

Fin de la séance : 22 h 10

LIMERSHEIM, le 9 novembre 2010

Le Maire,

René STAUB.